

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Kenolox 10

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2022-0015

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0028754-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	27
5.1. Consignes d'utilisation	27
5.2. Mesures de gestion des risques	28
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	28
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	29
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	29
6. Autres informations	29

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Kenolox 10
Ultra DES
Spezial FOD
Kenoxylac
Kenoxilac
MiQro Derolox
AIR DES 100
HG desinfectie reiniger
HG nettoyant de désinfection
HG Desinfektionsreiniger

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2022-0015	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0028754-0000	
Date de l'autorisation	17/06/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	31/05/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv
Adresse du fabricant	Arkselsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkselsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Degussa Antwerpen NV
Adresse du fabricant	Tijsmanstunnel Wes 2040 Anvers Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Tijsmanstunnel West 2040 Anvers Belgique

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	1
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	1

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 1 : Désinfection de surfaces dures par pulvérisation pour usage professionnel TP4

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Industries des produits alimentaires et aliments pour animaux Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact) ou pulvérisation automatisée dans un système fermé (pour les couteaux). Description détaillée: -pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air, ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact. -pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact. -pulvérisation automatique sur les couteaux dans des systèmes fermés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 40 ml/m ² pour pulvérisation (ou 20 pulvérisations à la gâchette/m ²) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Avec le produit non dilué, à la température ambiante <u>Par pulvérisation :</u> Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes Fréquence : une fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié
Dimensions et matériaux d'emballage	500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

L'utilisateur doit être formé à l'utilisation correcte de l'EPR prescrit.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en la/le séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :

Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter les surfaces et le matériel dans les cuisines, les cantines et l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux où les denrées alimentaires sont préparées, p. ex. sols, murs, plans de travail des cuisines, machines de transformation des denrées alimentaires, planches à découper et surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) sur la surface ou l'objet à désinfecter. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique relative au nombre et au moment des applications. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant les surfaces sécher à l'air ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :

Kenolox 10 par pulvérisation à la gâchette est utilisé pour désinfecter les petites surfaces et le matériel dans les cuisines, les cantines et l'industrie des produits alimentaire et aliments pour animaux où les aliments sont préparés, p. ex. plans de travail des cuisines, machines de transformation des denrées alimentaires, planches à découper et surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide du pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique relative au nombre et au moment des applications. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

Par pulvérisation automatique sur les couteaux dans des systèmes fermés :

Avant l'application du produit, les couteaux doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. Appliquer le produit non dilué par pulvérisation automatique dans des systèmes fermés. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique relative au nombre et au moment des applications. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le mélange et la charge, la pulvérisation à basse pression, la pulvérisation manuelle à la gâchette, le séchage par essuyage après désinfection, le nettoyage des équipements, l'entretien et la réparation :

L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit). Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.

Protection respiratoire :

Pour application par pulvérisation grossière à basse pression sur de grandes surfaces dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux :

- Dans les salles blanches :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 40 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH3/TM3) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

- Dans les cuisines et cantines collectives, les cuisines industrielles, les salles de production industrielle et les salles blanches à ventilation accrue (20/h ou plus) :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH2/TM2) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les

informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour application par pulvérisation grossière à basse pression sur de petites surfaces dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux (p. ex. surface de 1 m² ou machine de transformation de denrées alimentaires) : une protection respiratoire n'est pas requise. L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de grandes surfaces (surface de 10 m²) dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux :

- Dans les cuisines collectives et cantines :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH2/TM2) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de petites surfaces dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux (p. ex. surface de 1 m² ou machine de transformation de denrées alimentaires) : L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour application pendant la désinfection des couteaux par pulvérisation automatisée dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux (l'utilisateur n'entre pas en contact avec le produit biocide) : une protection respiratoire n'est pas requise.

Pour le séchage par essuyage de surfaces désinfectées dans le secteur des produits alimentaires et aliments pour animaux : le même EPR que pendant la phase d'application est requis.

Pour le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation : une protection respiratoire n'est pas requise.

Mesures de gestion des risques (RMM, risk management measures) pour personnes présentes et professionnels sans équipement protecteur :

Traitement de petites surfaces : Il n'est pas permis au grand public de toucher ou d'utiliser les articles qui ont été désinfectés avant qu'ils ne soient secs.

Traitement de grandes surfaces : Aucun accès au grand public au cours du traitement et jusqu'à ce que les surfaces soient sèches et que la zone traitée ait été suffisamment ventilée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation 2 : Désinfection de surfaces dures par immersion pour usage professionnel TP4

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Industries des produits alimentaires et aliments pour animaux Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Par immersion Description détaillée:</p> <p>Immersion et en laissant sécher à l'air la surface/l'objet, ou en la/le séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: immergé dans un bain Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Avec le produit non dilué, à la température ambiante</p> <p>Par immersion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes • Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes <p>Dose d'application pour immersion : immergé dans un bain</p> <p>Fréquence : Une fois par jour</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.
Par immersion et en laissant les objets sécher à l'air ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact : Kenolox 10 par immersion est utilisé pour désinfecter le matériel dans les cuisines et l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux, p. ex. les couteaux.
Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'

excès d'eau doit être éliminé.
Immerger les objets dans un bain de Kenolox 10 (+20 °C). Les objets traités doivent rester humides pendant le temps de contact approprié (voir la rubrique dose et fréquence d'application). Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les objets traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.
Élimination de la solution usée en la déversant dans un système d'évacuation.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour mélange et charge, immersion/trempeage, séchage par essuyage après désinfection, nettoyage de l'équipement, entretien et réparation :
L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.
Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).
Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.
Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.

Protection respiratoire :

Pour application par immersion/trempeage dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux : une protection respiratoire n'est pas requise.
Pour le séchage par essuyage de surfaces désinfectées dans le secteur des produits alimentaires et aliments pour animaux : le même EPR que pendant la phase d'application est requis.
Pour le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation : une protection respiratoire n'est pas requise.
Mesures de gestion des risques (RMM, risk management measures) pour personnes présentes et professionnels sans équipement protecteur : non requise

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation 3 : Désinfection de surfaces dures par nébulisation, pour usage professionnel TP4

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-
Nom scientifique: autres : bactéries

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Industries des produits alimentaires et aliments pour animaux Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Par nébulisation Description détaillée:</p> <p>nébulisation</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 30 ml/m³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Avec le produit non dilué, à la température ambiante Par nébulisation : 1) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 150 m³ Bactéries, levures et virus : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit) 2) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 2 000 m³ Bactéries et levures : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit) Fréquence : Une fois par jour</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Par nébulisation

Kenolox 10 par nébulisation est utilisé pour la désinfection de cuisines et pièces, dans toute l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux.

Kenolox 10 est destiné à être utilisé pour la nébulisation à froid. Les surfaces, l'équipement et le matériel dans le local à désinfecter doivent d'abord être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire.

Les opérations suivantes doivent être effectuées avant la désinfection :

- Enlever l'excès d'eau
- Enlever ou protéger tout appareil électronique sensible et tous autres objets qui sont sensibles à l'humidité
- Ouvrir les tiroirs et les portes de placards
- Arrêter la ventilation et fermer les fenêtres et les ouvertures de ventilation

- Fermer les cuvettes des toilettes (seulement pour les applications TP2)
Un rinçage n'est pas nécessaire.
Pour des instructions détaillées sur les procédures de nébulisation, veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.
Validation microbiologique : veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.

Retour dans le local :

Le local ne peut être rétabli pour l'utilisation que si la concentration mesurée de peroxyde d'hydrogène est 1,25 mg/m³ (0,86 ppm).

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour mélange et charge, nettoyage de l'équipement, entretien et réparation :

L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Protection respiratoire :

Pendant l'application par nébulisation dans l'industrie des produits alimentaires et aliments pour animaux (l'utilisateur n'entre pas en contact avec le produit biocide) : une protection respiratoire n'est pas requise.

Pendant la désinfection, les personnes, animaux, plantes, médicaments ou aliments ne doivent pas se trouver dans la pièce. Aucun accès au grand public au cours du traitement et jusqu'à ce que les surfaces soient sèches et que la zone traitée ait été suffisamment ventilée.

Après nébulisation et temps de contact, veiller à aérer la pièce, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie par une mesure avec un équipement de mesure approprié. Le retour dans la pièce n'est permis que lorsque la concentration de H₂O₂ dans l'air est descendue au-dessous de 0,9 ppm (1,25 mg/m³).

L'utilisateur professionnel ne peut entrer dans la pièce que dans des situations d'urgence ou pour réactiver la ventilation lorsque le taux de peroxyde d'hydrogène est descendu au-dessous de 36 ppm (50 mg/m³), compte tenu d'un EPR avec FPA 40 contre les vapeurs (type d'EPR à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Utiliser un capteur étalonné pour confirmer que la concentration de H₂O₂ dans l'air est ≤ 0,9 ppm (1,25 mg/m³).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation 4 : Désinfection de type prêt à l'emploi de surfaces dures pour usage non professionnel TP4

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Dans les habitations/cuisines privées : Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact)</p> <p>Description détaillée: pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 40 ml/m² (ou 20 pulvérisations à la gâchette/m²) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Fréquence : Une fois par jour Avec le produit non dilué, à la température ambiante Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes</p> <p>Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>500 ml, 750 ml et 1 l Pulvérisateur à gâchette HDPE (polyéthylène haute densité)</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Voir les instructions générales d'utilisation. Se conformer aux consignes d'utilisation. <u>Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant sécher à l'air ou en séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :</u> Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter de petites surfaces dans les cuisines dans des habitations privées, p. ex. plans de travail de cuisines, planches à découper et couteaux. Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé. Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique relative au nombre et au moment des applications. Les surfaces traitées doivent rester humides</p>

pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser sécher à l'air les surfaces traitées/le matériel traité ou sécher les surfaces traitées/le matériel traité par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Le produit doit être pulvérisé vers le bas.
Après la désinfection, assurez une ventilation adéquate (ouvrez les fenêtres et les portes). Les surfaces traitées doivent être inaccessibles aux enfants en bas âge, enfants, animaux de compagnie et animaux non ciblés, jusqu'à ce que ces surfaces soient sèches.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation. Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation 5 : Désinfection de surfaces dures dans les zones du secteur de la santé par pulvérisation à la gâchette (pour usage professionnel) (TP2)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: autres : bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autres : levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autres : virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Dans le SECTEUR DE LA SANTÉ (zones médicales et non médicales telles que salles blanches, laboratoires et biotechnologie, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques). Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact)
Description détaillée:
pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 40 ml/m² pour pulvérisation (ou 20 pulvérisations à la gâchette/m²)
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:

Avec le produit non dilué, à la température ambiante

Par pulvérisation :

Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes
Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l
1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg
HDPE (polyéthylène haute densité)

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant les surfaces sécher à l'air ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :

Kenolox 10 par pulvérisation à la gâchette est utilisé pour désinfecter les petites surfaces et le matériel dans les établissements du secteur de la santé/hôpitaux, p. ex. mobilier, salles de bain, siège de toilettes et chasse d'eau de toilettes, surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs, chariots, lits d'hôpital, télécommandes).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide du pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique dose et fréquence d'application. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le mélange et la charge, la pulvérisation manuelle à la gâchette, le séchage par essuyage après désinfection, le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation :
L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.
Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).
Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.

Protection respiratoire :

Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de petites surfaces dans le secteur de la santé (p. ex. surface de 0,5-2 m²) : L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour le séchage par essuyage de surfaces désinfectées dans le secteur de la santé : le même EPR que pendant la phase d'application est requis.

Pour le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation : une protection respiratoire n'est pas requise.

Mesures de gestion des risques (RMM, risk management measures) pour personnes présentes et professionnels sans équipement protecteur : une protection respiratoire n'est pas requise

Traitement de petites surfaces : Il n'est pas permis au grand public de toucher ou d'utiliser les articles qui ont été désinfectés avant qu'ils ne soient secs.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Utilisation 6 : Désinfection de surfaces dures dans les zones du secteur de la santé par nébulisation (pour usage professionnel) (TP2)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: autres : bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autres : levures
Nom commun: Levures

	<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Dans le SECTEUR DE LA SANTÉ (zones médicales et non médicales telles que salles blanches, laboratoires et biotechnologie, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques). Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Par nébulisation Description détaillée: nébulisation</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 30 ml/m³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Avec le produit non dilué, à la température ambiante <u>Par nébulisation :</u> 1) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 150 m³ Bactéries, levures et virus : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit) 2) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 2 000 m³ Bactéries et levures : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)</p>

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Par nébulisation

Kenolox 10 par nébulisation est utilisé pour la désinfection de locaux dans le secteur de la santé.

Kenolox 10 est destiné à être utilisé pour la nébulisation à froid. Les surfaces, l'équipement et le matériel dans le local à désinfecter doivent d'abord être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire.

Les opérations suivantes doivent être effectuées avant la désinfection :

- Enlever l'excès d'eau
- Enlever ou protéger tout appareil électronique sensible et tous autres objets qui sont sensibles à l'humidité
- Ouvrir les tiroirs et les portes de placards
- Arrêter la ventilation et fermer les fenêtres et les ouvertures de ventilation
- Fermer les cuvettes des toilettes (seulement pour les applications TP2)

Un rinçage n'est pas nécessaire.

Pour des instructions détaillées sur les procédures de nébulisation, veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.
Validation microbiologique : veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.

L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.

Retour dans le local : Le local ne peut être rétabli pour l'utilisation que si la concentration mesurée de peroxyde d'hydrogène est 1,25 mg/m³ (0,86 ppm).

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour mélange et charge, nettoyage de l'équipement, entretien et réparation : L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Protection respiratoire :

Pendant la désinfection, les personnes, animaux, plantes, médicaments ou aliments ne doivent pas se trouver dans la pièce. Aucun accès au grand public au cours du traitement et jusqu'à ce que les surfaces soient sèches et que la zone traitée ait été suffisamment ventilée.

Après nébulisation et temps de contact, veiller à aérer la pièce, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie par une mesure avec un équipement de mesure approprié. Le retour dans la pièce n'est permis que lorsque la concentration de H₂O₂ dans l'air est descendue au-dessous de 0,9 ppm (1,25 mg/m³).

L'utilisateur professionnel ne peut entrer dans la pièce que dans des situations d'urgence ou pour réactiver la ventilation lorsque le taux de peroxyde d'hydrogène est descendu au-dessous de 36 ppm (50 mg/m³), compte tenu d'un EPR avec FPA 40 contre les vapeurs (type d'EPR à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Utiliser un capteur étalonné pour confirmer que la concentration de H₂O₂ dans l'air est ≤ 0,9 ppm (1,25 mg/m³).

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Utilisation 7 : Désinfection de grandes surfaces dans les zones du secteur de la santé par pulvérisation (pour usage professionnel) (TP2)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Dans le SECTEUR DE LA SANTÉ (zones médicales et non médicales telles que salles blanches, laboratoires et biotechnologie, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques). Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact) Description détaillée: pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air, ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact.</p> <p>pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact (surface de 8-10 m²)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 40 ml/m² pour pulvérisation Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Avec le produit non dilué, à la température ambiante</p> <p><u>Par pulvérisation :</u></p> <p>Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel qualifié</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)</p>

4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

L'utilisateur doit être formé à l'utilisation correcte de l'EPR prescrit.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) ou par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant les surfaces sécher à l'air, ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact.

Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter des surfaces dans les établissements du secteur de la santé/hôpitaux, p. ex. murs, sols, salles de bain, siège de toilettes, chasse d'eau de toilettes, surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs, chariots, lits d'hôpital, télécommandes).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) ou d'un pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique dose et fréquence d'application. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le mélange et la charge, la pulvérisation à basse pression, le séchage par essuyage après désinfection, le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation :

L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.

Protection respiratoire :

Pour application par pulvérisation grossière à basse pression sur de grandes surfaces dans le secteur de la santé :

- dans les laboratoires, salles d'opération, cabinets médicaux, dans les unités de soins intensifs :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 40 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH3/TM3) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

- dans les espaces sanitaires, les chambres d'hôpital :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 40 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH3/TM3) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit]. Veiller à ce que le taux de ventilation pendant et après la désinfection soit au minimum de 3ACH.

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

- Dans les salles blanches à ventilation accrue (20/h ou plus) :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH2/TM2) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

- Dans les grands espaces publics :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de grandes surfaces (surface de 8-10 m²) dans le secteur de la santé :

- Dans les salles blanches, les espaces sanitaires :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche (TH2/TM2), ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

- Dans les salles blanches à ventilation accrue (20/h ou plus), les laboratoires et les cabinets médicaux :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche (TH2/TM2), ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
- L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.8 Description de l'utilisation

Utilisation 8 - Utilisation 8 : Désinfection de surfaces dures dans des zones en dehors du secteur de la santé, par pulvérisation à gâchette, pour usage professionnel (TP2)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: autres : bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autres : levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: autres : virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Dans des zones en dehors du secteur de la santé (laboratoires et biotechnologie, salles blanches, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques).
Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact)

Description détaillée:

-pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le

	temps de contact.
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 40 ml/m² pour pulvérisation (ou 20 pulvérisations à la gâchette/m²) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Avec le produit non dilué, à la température ambiante <u>Par pulvérisation :</u></p> <p>Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)

4.8.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Voir les instructions générales d'utilisation.</p> <p><u>Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant les surfaces sécher à l'air ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :</u> Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter de petites surfaces dans des habitations et des lieux publics, p. ex. salles de bain, siège de toilettes, chasse d'eau de toilettes et surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs, télécommandes). Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé. Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique dose et fréquence d'application. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.</p>
--

4.8.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>Pour le mélange et la charge, la pulvérisation manuelle à la gâchette, le séchage par essuyage après désinfection, le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation :</p> <p>L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit). Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée. Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.</p> <p>Protection respiratoire : Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de petites surfaces en dehors du secteur de la santé (p. ex. surface de 0,5-2 m²) : L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée. Pour le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation : une protection respiratoire n'est pas requise. Mesures de gestion des risques (RMM, risk management measures) pour personnes présentes et professionnels sans équipement protecteur : une protection respiratoire n'est pas requise. Traitement de petites surfaces : Il n'est pas permis au grand public de toucher ou d'utiliser les articles qui ont été désinfectés avant qu'ils ne soient secs.</p>
--

4.8.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.8.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.8.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.9 Description de l'utilisation

Utilisation 9 - Utilisation 9 : Désinfection de surfaces dures dans des zones en dehors du secteur de la santé par nébulisation, pour usage professionnel (TP2)

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans des zones en dehors du secteur de la santé (laboratoires et biotechnologie, salles blanches, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques). Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par nébulisation Description détaillée: nébulisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 30 ml/m ³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Avec le produit non dilué, à la température ambiante

	<p>1) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 150 m³ Bactéries, levures et virus : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit)</p> <p>2) Dans les pièces ayant un volume compris entre 30 et 2 000 m³ Bactéries et levures : 30 ml/m³, avec un temps de contact de 3 heures (après diffusion du produit)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg HDPE (polyéthylène haute densité)

4.9.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Voir les instructions générales d'utilisation. Kenolox 10 est destiné à être utilisé pour la nébulisation à froid. Les surfaces, l'équipement et le matériel dans le local à désinfecter doivent d'abord être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. Les opérations suivantes doivent être effectuées avant la désinfection :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Enlever l'excès d'eau · Enlever ou protéger tout appareil électronique sensible et tous autres objets qui sont sensibles à l'humidité · Ouvrir les tiroirs et les portes de placards · Arrêter la ventilation et fermer les fenêtres et les ouvertures de ventilation · Fermer les cuvettes des toilettes (seulement pour les applications TP2) <p>Un rinçage n'est pas nécessaire.</p> <p>Pour des instructions détaillées sur les procédures de nébulisation, veuillez consulter les instructions générales d'utilisation. Validation microbiologique : veuillez consulter les instructions générales d'utilisation.</p> <p>L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.</p> <p>Retour dans le local : Le local ne peut être rétabli pour l'utilisation que si la concentration mesurée de peroxyde d'hydrogène est 1,25 mg/m³ (0,86 ppm).</p>
--

4.9.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>Pour mélange et charge, nettoyage de l'équipement, entretien et réparation : L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit). Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.</p> <p>Pour application pendant la <u>phase d'application par nébulisation</u> en dehors du secteur de la santé (l'utilisateur n'entre pas en contact avec le produit biocide) : une protection respiratoire n'est pas requise.</p> <p>Nébulisation :</p> <p>Pendant la désinfection, les personnes, animaux, plantes, médicaments ou aliments ne doivent pas se trouver dans la pièce. Aucun accès au grand public au cours du traitement et jusqu'à ce que les surfaces soient sèches et que la zone traitée ait été suffisamment ventilée.</p> <p>Après nébulisation et temps de contact, veiller à aérer la pièce, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie par une mesure avec un équipement de mesure approprié. Le retour dans la pièce n'est permis que lorsque la concentration de H₂O₂ dans l'air est descendue au-dessous de 0,9 ppm (1,25 mg/m³).</p> <p>L'utilisateur professionnel ne peut entrer dans la pièce que dans des situations d'urgence ou pour réactiver la ventilation lorsque le taux de peroxyde d'hydrogène est descendu au-dessous de 36 ppm (50 mg/m³), compte tenu d'un EPR avec FPA 40 contre les vapeurs (type d'EPR à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).</p> <p>Utiliser un capteur étalonné pour confirmer que la concentration de H₂O₂ dans l'air est ≤ 0,9 ppm (1,25 mg/m³).</p>

4.9.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.9.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.9.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.10 Description de l'utilisation

Utilisation 10 - Utilisation 10 : Désinfection de grandes surfaces dans des zones en dehors du secteur de la santé, par pulvérisation, pour usage professionnel (TP2)

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans des zones en dehors du secteur de la santé (laboratoires et biotechnologie, salles blanches, installations de fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques). Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact) Description détaillée: pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air, ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact. pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact (surface de 8-10 m ²)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 40 ml/m² pour pulvérisation
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Avec le produit non dilué, à la température ambiante
Par pulvérisation :

Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes
Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel qualifié

Dimensions et matériaux d'emballage

500 ml, 750 ml, 1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l
1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg
HDPE (polyéthylène haute densité)

4.10.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

L'utilisateur doit être formé à l'utilisation correcte de l'EPR prescrit.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) ou par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface sécher à l'air, ou en la séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :

Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter des surfaces dans des habitations et des lieux publics, p. ex. murs, sols, salles de bain, siège de toilettes, chasse d'eau de toilettes, armoires, vestiaires et surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs, télécommandes).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à dos (à basse pression) ou d'un pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique dose et fréquence d'application. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

L'utilisateur est tenu de préparer la quantité exacte requise pour la désinfection. Pour éliminer la solution restante, s'il en reste, la déverser dans le système d'évacuation. Nettoyer le matériel utilisé après l'application.

4.10.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

L'utilisateur doit être formé à l'utilisation correcte de l'EPR prescrit.

Pour le mélange et la charge, la pulvérisation à basse pression, le séchage par essuyage après désinfection, le nettoyage de l'équipement, l'entretien et la réparation :

L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).

Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034, 13962, 14605 ou 943) doit être portée.

Les textiles utilisés pour le séchage par essuyage des surfaces désinfectées doivent être maintenus dans un récipient fermé.

Protection respiratoire :

Pour application par pulvérisation grossière à basse pression sur de grandes surfaces dans des zones en dehors du secteur de la santé :

- dans les laboratoires :

- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 40 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH3/TM3) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].

- - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.
 - dans les espaces sanitaires :
 - L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 40 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH3/TM3) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit]. Veiller à ce que le taux de ventilation pendant et après la désinfection soit au minimum de 3ACH.
 - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.
 - Dans les salles blanches à ventilation accrue (20/h ou plus) :
 - L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH2/TM2) ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz est requis [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
 - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.
 - Dans les grands espaces publics :
 - L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
 - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.
- Pour application par pulvérisation manuelle à la gâchette sur de grandes surfaces (surface de 8-10 m²) dans des zones en dehors du secteur de la santé :
- Dans les salles blanches, les espaces sanitaires :
 - L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 20 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche (TH2/TM2), ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
 - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.
 - Dans les salles blanches à ventilation accrue (20/h ou plus) et les laboratoires :
 - L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) assurant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Au moins un appareil de protection respiratoire à purification d'air motorisé avec casque/capuche (TH2/TM2), ou un masque facial complet équipé d'un filtre à gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
 - L'utilisation d'un masque facial professionnel est recommandée.

4.10.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.10.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.10.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.11 Description de l'utilisation

Utilisation 11 - Utilisation 11 : désinfection dans des zones en dehors du secteur de la santé, pour usage non professionnel TP2

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autres : bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autres : levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas de donnée Nom scientifique: autres : virus Nom commun: Virus Stade de développement: pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Dans des zones en dehors du secteur de la santé. Désinfection des surfaces dures/non poreuses avec nettoyage préalable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par pulvérisation (avec éventuellement séchage par essuyage avec une serviette après le temps de contact) Description détaillée: -pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant la surface/l'objet sécher à l'air ou en séchant la surface/l'objet par essuyage avec une serviette après le temps de contact.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 40 ml/m ² (ou 20 pulvérisations à la gâchette/m ²) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: une fois par jour Avec le produit non dilué, à la température ambiante Pour un effet sur les bactéries et sur les levures : temps de contact de 2 minutes Pour un effet sur les bactéries, levures et virus : temps de contact de 5 minutes
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	500 ml, 750 ml et 1 l Pulvérisateur à gâchette HDPE (polyéthylène haute densité)

4.11.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Par pulvérisation à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et en laissant les surfaces sécher à l'air ou en les séchant par essuyage avec une serviette après le temps de contact :

Kenolox 10 par pulvérisation est utilisé pour désinfecter de petites surfaces dans des habitations ou des lieux publics, telles que de petites surfaces dans les salles de bain (p. ex. robinets, éviers), siège de toilettes, chasse d'eau de toilettes et surfaces en contact avec les mains (p. ex. écrans tactiles, poignées, interrupteurs, télécommandes).

Avant l'application du produit, les surfaces et matériels à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement et rincés à l'eau claire. L'excès d'eau doit être éliminé.

Appliquer le produit non dilué à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette sur la surface ou l'objet qui doit être désinfecté. Pour le temps de contact approprié, voir la rubrique dose et fréquence d'application. Les surfaces traitées doivent rester humides pendant le temps de contact. Un rinçage final n'est pas nécessaire. Laisser les surfaces/matériels traités sécher à l'air ou les sécher par essuyage avec une serviette après le temps de contact. Tenir les personnes présentes/le grand public à l'écart des surfaces lorsque les surfaces sont en train de sécher. Si ce n'est pas possible, sécher les surfaces avec une serviette après le temps de contact.

4.11.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Le produit doit être pulvérisé vers le bas.

Après la désinfection, assurez une ventilation adéquate (ouvrez les fenêtres et les portes). Les surfaces traitées doivent être inaccessibles aux enfants en bas âge, enfants, animaux de compagnie et animaux non ciblés, jusqu'à ce que ces surfaces soient sèches.

4.11.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.11.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.11.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation. Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

· Toutes les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection. Le conseil de prudence suivant doit être ajouté sur l'étiquette du produit : « Nettoyer soigneusement, rincer et évacuer les liquides de nettoyage des surfaces à désinfecter ».

· Cycle de désinfection :

· Le produit est destiné à être utilisé non dilué

· Le temps de contact dépend de l'utilisation envisagée. Cf. la description de la méthode d'application associée à chaque utilisation.

· Rinçage final (à l'eau potable) : non requise.

Procédures de désinfection par pulvérisation : les surfaces à désinfecter doivent être suffisamment mouillées afin de les conserver mouillées pendant le temps de contact requis pour une désinfection optimale. Ensuite, l'utilisateur devra veiller à mouiller complètement les surfaces avec la solution désinfectante. Après le temps de contact respectif, il faut sécher la surface/l'objet par essuyage avec une serviette.

Procédures de désinfection par immersion : Le bain n'est pas destiné à être réutilisé. N'utiliser le bain qu'une seule fois, le vider immédiatement après l'emploi et le remplacer par une nouvelle solution juste avant chaque utilisation.

Procédures de désinfection par nébulisation :

Pendant la désinfection aucune personne, aucun animal ni aucun aliment ne doit se trouver dans la pièce.

Le produit **KENOLOX 10** est un désinfectant liquide prêt à l'emploi à appliquer par nébulisation pour la désinfection de surfaces par voie aérienne (dans les locaux ayant un volume compris entre 30 et 150 m³ pour une activité contre les virus et dans les locaux ayant un volume compris entre 30 et 2 000 m³ pour une activité contre les bactéries et les levures) et à n'utiliser que par des utilisateurs professionnels.

Toujours vérifier la compatibilité avec les matières à désinfecter.

La désinfection doit être effectuée dans des espaces clos.

La désinfection par voie aérienne ne doit être effectuée qu'après un nettoyage et un rinçage. Les surfaces à désinfecter doivent être séchées avant la procédure de désinfection.

Veiller à ouvrir les portes des placards.

Vérifier la température et l'humidité relative de la pièce (à fixer entre 51 et 87,3 %) en vue d'obtenir un niveau optimal pour l'efficacité du produit.

La pièce dans laquelle l'activité de nébulisation a lieu est hermétiquement fermée pendant la nébulisation, aucun utilisateur n'est présent :

Avant le début du cycle de désinfection par nébulisation, la pièce traitée est hermétiquement fermée. Toutes les tâches de sécurité pour la mise en œuvre de la décontamination sont à la charge d'un utilisateur qui a reçu la formation nécessaire. Parmi celles-ci, la première étape consiste à arrêter les unités de traitement d'air et à couper l'arrivée et le retour d'air, ainsi le produit n'est pas diffusé dans les autres pièces. La ou les portes donnant vers l'extérieur de la zone sont ensuite verrouillées et, si les joints ne sont pas suffisamment étanches, ils sont rendus étanches avec du ruban adhésif. Un ruban adhésif de couleur orange, ou de couleur claire, est de préférence choisi pour attirer l'attention et un panneau « Accès interdit, désinfection de la pièce en cours » est apposé. Uniquement destiné à une utilisation dans les zones qui ne sont pas accessibles au grand public et aux animaux de compagnie.

Le produit **KENOLOX 10** a été développé pour être utilisé p. ex. avec les atomiseurs NEBULO-NEBUROTOR. Le nombre de dispositifs (ou buses) doit être adapté au volume à traiter.

Produit moussant : ne pas agiter pendant le mélange et la charge afin d'éviter un moussage.

Il est toutefois possible d'utiliser d'autres atomiseurs. Ils doivent être conçus pour assurer une production de brouillard pouvant rester en suspension dans l'air et à condition que ces dispositifs répondent aux caractéristiques suivantes :

- Taille de particules : 10 µm
- Débit : 0,3 – 15 l/h
- Dose d'application : 30 ml/m³
- Volume de la pièce compris entre 30 et 150 m³ (pour activité contre les virus) et entre 30 et 2 000 m³ (pour activité contre les bactéries et les levures)

L'utilisateur doit toujours effectuer une validation microbiologique de la désinfection dans les pièces à désinfecter (ou dans une « pièce standard », le cas échéant) avec les dispositifs à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces pièces peut être préparé et utilisé par la suite. Chaque dispositif ou installation spécifique est systématiquement validé(e) lorsqu'il/elle est configuré(e).

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage et le contenu doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les déchets dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation. Ne pas stocker à des températures supérieures à 40 °C.

Protéger du rayonnement solaire direct.
La durée de conservation des produits est de 2 ans.

6. Autres informations

Uniquement à usage professionnel : P280 - Porter des gants de protection, une protection des yeux/du visage.

Uniquement à usage non professionnel :
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 Tenir hors de portée des enfants
P103 Lire l'étiquette avant utilisation